



---

# ASSEMBLEE GENERALE

## 26/06/2021

---

1. Ouverture de séance.
2. Point sportif de fin de saison (licences, affiliations....).
3. Point financier.
4. Covid 19.
5. Organisation de la reprise saison 2021/2022.
6. Questions aux commissions.
7. Questions diverses et clôture de l'A.G.

Liste des présents, ou représentés

**Pour le Comité Directeur :**

Laurent CAPRON (Psdt de la FFP), Cédric MÉJASSON (trésorier), Nathalie SAVIN (secrétaire), Walter STEFANO (commission Formation), Christophe PAUSE (commission Jeunesse), David CLEMENT (commission Arbitrage),

**Pour les ligues :**

MM. François COURAULT (**IDF**), Vital Gallard (**Centre**), Frédérique MARIE (**Rhône-Alpes**), Arnaud LOBBRY/Magalie DUPONT (**Picardie**), Nicolas POUYET (**Champagne Ardennes**), Thomas JULIEN (**Midi-Pyrénées**), Julien VOURIOT (**Franche Comté**).

07 ligues présentes ou représentées /09 ligues actives  
Le quorum est atteint avec 08 voix/10. (La ligue IDF ayant 2 voix)

**Invités :**

Sabine HOUSSAYE (Responsable Administrative de la FFP).

**Excusés :**

Nicolas VITTORI (commission communication), Frédéric DURIS (commission Arbitrage), Alexandre PIZON (commission D1), Guillaume LANGLOIS (commission Loisirs), Laurent DALEAS (commission Relations avec les professionnels),

## 1. Ouverture de séance.

Ouverture de séance 09h10

Lecture de l'ordre du jour

Tour de table pour présentation des participants.

Félicitations à F. COURAULT pour son élection, récente à la présidence de la ligue IDF.

L. CAPRON : merci à tous les participants présents pour leur mobilisation, c'est ici que sont prises de grandes décisions. C'est aussi un temps d'échange afin de connaître le ressenti des licenciés en ligue.

C. MEJASSON : pour mémoire, il n'y a pas que les présidents de ligues qui peuvent participer aux AG, des invités peuvent assister (ils n'auront pas de droit de vote).

On entend parfois que la FFP est opaque, afin de servir les intérêts de ses membres...

C'est faux, pour mémoire tout est public (les comptes-rendus d'AG sont sur le site internet de la FFP et les comptes son visibles, sur simple demande, auprès du trésorier).

## 2. Point sportif de fin de saison (licences, affiliations....).

Saison 2020-2021 très compliquée dû à la crise sanitaire. Et c'est le cas pour presque tous les sports (exception faite de l'équitation et de l'athlétisme, semble t-il).

Mais, pendant ce temps, les membres de la FFP ont travaillé tout autant, voir plus qu'en temps normal.

Création du Fed 2, par la commission formation, ce qui représente un très gros travail de fond.

1ere session de formation dispensée les 18, 19 et 20/06/2021, avec 7 participants.

F. COURAULT : des fed1 de la ligue demandent pourquoi il faut faire une mise à jour de leur diplôme au bout de 5ans.

C. MEJASSON /W. STEFANO : en tout premier lieu, parce que c'est précisé sur le diplôme qu'ils ont reçu à l'époque.

Et aussi parce qu'au bout d'un certain temps, il y a des évolutions de texte ou de réglementation. Alors une MAJ est nécessaire (tout comme c'est le cas avec un PSE1 ou 2.....)

F. COURAULT : le diplôme est il reconnu par l'Etat ?

W. STEFANO : non, tout comme le paintball ne l'est pas....

C'est un diplôme fédéral, comme en délivre d'autres fédérations (football, tennis ou autre) et n'a de valeur qu'au sein de la fédération concernée.

Il ne faut pas confondre avec un BAFA ou BP JEPS ou encore un DE....

Du fait que le paintball ne soit pas reconnu comme un sport, il n'y a pas d'obligation de diplôme reconnu pour encadrer. Même si, à l'occasion de nos formations, nous préconisons d'avoir un diplôme PSE1, au minimum.

Pour mémoire, seuls les détenteurs de diplômes reconnus peuvent se faire payer. Un fed 1 ou 2 et un Initiateur ne peuvent se prévaloir de leur diplôme pour percevoir une rémunération. Nos diplômes ont été mis en place afin de permettre aux clubs d'avoir des personnes formées selon un protocole.

Même nos formateurs doivent être validés, en l'occurrence par le bureau, ils ne se valident pas entre eux. Cela dans une démarche d'équité.

Points positifs : La FFP continue à être reconnu par les institutions

Lors de sortie de films/jeux comme cela a déjà été le cas (PREDATOR, JOHN WICK....)

AIR France qui prend conseil directement auprès de nous dès qu'il y a des questions relatives au transport du matériel (pour mémoire il s'en est fallu de peu, pour que les bouteilles d'air ne soient taxées, mais grâce à la FFP - après explication de ce qu'est une bouteille de paintball et comme la transporter - ils n'ont pas mis en place la surtaxe).

Ministère des Sports : depuis la crise du Covid 19, nous avons un vrai contact. La FFP va travailler par la suite pour la reconnaissance du paintball.

Les mairies, préfectures, sous préfectures, ministère de l'Intérieur, du Travail, des Sports : beaucoup de contacts avec l'ensemble des acteurs institutionnels.

La gestion de la crise nécessite beaucoup de temps de travail, en effet avant de prendre une décision pour

l'annulation ou non d'un évènement, il faut étudier le(s) décret(s). Car c'est illégal, la FFP ne peut cautionner un évènement.

Th. JULIEN : rappelle qu'ensuite se sont les présidents de ligue qui ont voté l'annulation du CDF, par exemple. Bien souvent c'est la FFP (plus précisément C. MEJASSON qui était en charge du dossier) qui remontait des informations aux préfetures, reçues directement de la part de nos contacts au ministère des Sports.

Travail continu sur le Protocole Sanitaire Paintball FFP / Covid 19, avec des mises à jour régulières. Il faut savoir que notre protocole a été utilisé par qui le souhaitait, puisqu'il est en accès libre sur le site internet de la FFP et entre autre par la Fédération d'Airsoft.

Notre protocole nous a aidé dans nos discussions avec les préfetures pour les réouvertures de site, comme par exemple EUROPAIN 45, qui essayait un refus et qui après discussion avec la préfecture (présentation du protocole de la FFP et explication du décret) a finalement autorisé le site à ouvrir.

Il faut pointer du doigt le fait que les préfetures (sous-préfetures) ont toutes une interprétation personnelle des décrets. Cela amène parfois à des incohérences flagrantes, comme en ligue Champagne-Ardenne où une sous-préfecture autorisait les ouvertures des sites, quand 50 km plus loin l'autre sous-préfecture les refusaient.....

C'est le CIC (Centre Interministériel de Crise) – qui dépend du Ministère de l'Intérieur – qui fait une FAQ, qui est transmise aux préfetures, afin de leur donner l'interprétation des décrets.

Mais depuis le début de la crise sanitaire, le CIC a dit paintball interdit. Le problème est qu'il nous a été impossible de les contacter afin d'avoir une discussion sur le sujet et comprendre leur raisonnement....Même le Ministère des Sports qui avait même indiqué sur sa FAQ que la pratique du paintball était autorisée, a dû la modifier, sans avoir d'explications, là encore.

Année très chargée en termes de contacts avec les professionnels, les associations et les administrations.

Heureusement que notre gestion financière très fine avait permis de mettre de l'argent de coté, ce qui nous permet de continuer à payer notre salariée et aussi pérenniser la FFP.

Diminution du nombre des licenciés dû à la diminution du nombre d'associations affiliées à la FFP (comme c'est le cas pour la plus grande majorité des associations sportives en France).

Et pourtant la FFP avait envoyé des mails fin août et début septembre pour les réinscriptions.

Augmentation très nette du nombre des affiliés professionnels (14 il y a 2 saisons en arrière à 44 cette saison)

Augmentation du nombre des licences arbitre.

Proposition est faite d'offrir les licences arbitres pour la saison à venir.

F. COURAULT : pourquoi uniquement aux arbitres ? Quelle différence avec les joueurs ?

C. MEJASSON : les joueurs ont pu s'entraîner cette saison.

F. COURAULT : certains se demandent si dans le montant de la cotisation, il y a une part pour le CDF ?

C. MEJASSON/ L. CAPRON : non, le CDF n'est financé que par les inscriptions et les sponsors. Donc uniquement par ceux qui y participent.

F. COURAULT : il serait intéressant de faire un graphique avec la répartition des coûts dans le montant d'une licence fédérale.

C. MEJASSON : oui, on va faire cela.

W. STEFANO : cette saison dans notre club, tout le monde a pris sa licence et personne n'a « râlé » pour un remboursement, car tout au long de la saison et dès que c'était possible, nous avons fait un maximum d'entraînements.

C. MEJASSON : comme déjà évoqué lors des AG passées, il n'est pas possible de rembourser les licences de tous, car il en va de la survie de la Fédération !

Th. JULIEN : avez-vous renégocié le contrat d'assurance ?

L. CAPRON : nous allons le demander, mais je doute qu'ils aillent dans notre sens

Th. JULIEN : le paintball est-il reconnu par la FSGT ? Car si c'est le cas, il faudrait passer par leur assurance, car c'est multisports.

N. SAVIN/W. STEFANO : cela signifie Fédération Sportive et Gymnique du Travail (fondée par la CGT, pour faciliter l'accès au sport aux personnes qui n'en avaient guère les moyens).

N. SAVIN : Attention, par exemple pour le volley dont je fais parti, la licence ne couvre que le volley.

C. MEJASSON : nous allons les contacter.

Th. JULIEN : l'argument pour négocier le contrat d'assurance est facile, il faut dire, qu'il y a très peu d'accident et que nous n'avons pas pu jouer X mois.

C. MEJASSON : c'est déjà ce que nous avons dit l'an passé et qui avait permis de gagner des garanties supplémentaires (mais pas de diminution de la cotisation, il est vrai).

L. CAPRON : l'assurance que nous avons est plutôt bonne, nous avons des exemples de personnes qui ont eu recours à celle-ci, comme notre arbitre Lee, blessé lors d'un CDF, en arrêt de travail, sur une période assez longue et c'est l'assurance qui a pris en charge les compléments de salaire.

Th. JULIEN : certains joueurs ne comprennent pas pourquoi ne pas juste prendre la licence FSGT ?

C. MEJASSON : mais qu'ils le fassent, mais cela ne leur permettra pas de faire les compétitions fédérales...

L. CAPRON : je comprends le parti de chacun, mais il ne faut pas oublier que la FFP c'est la défense du paintball en France. Nos 2 prédécesseurs (B. LEMAIRE et P. GUIGOU) ont largement œuvré à cela, en prenant la défense des dossiers comme le classement des lanceurs, sans leur intervention, il aurait fallu passer devant un psy pour avoir le droit de posséder un lanceur !

Plus récemment, lors des manifestations des gilets jaunes, une équipe qui était montée en IDF pour s'entraîner s'était vue bloquée au péage par les forces de l'ordre qui allaient leur confisquer leur matériel. C'est seulement après l'intervention de la FFP, qui a expliqué le décret, que les forces de l'ordre les ont laissé repartir avec leur matériel.

L. CAPRON/ C. MEJASSON : Peut-être que les joueurs ne comprennent pas l'intérêt de la fédération. Cela vient probablement de nos difficultés à communiquer, à mettre en avant les actions menées par la Fédération.

Mais il faut aussi voir qu'on est confronté à un changement de mœurs : problème de clientélisme ! Aujourd'hui, sous prétexte que certains payent un droit d'entrer ou une licence se croient tout permis...

L. CAPRON : nous allons donc prendre contact avec l'assurance.

C. MEJASSON : et donc pour terminer ce bilan moral avant le vote : il faut aussi préciser le retour des ligues Antilles et Nouvelle-Calédonie.

Vote du bilan moral :

Pour à l'unanimité

Avec 8voix/10

### 3. Point financier

Diminution du Chiffre d'Affaire et diminution des charges, pour le moment le résultat de l'exercice est d'environ 4000€.

Mais il y a encore des charges à venir, donc en fin d'exercice, nous aurons probablement un résultat négatif.

Forte baisse de la trésorerie, l'an passé il y avait 95000€ et là, il reste 67000€.

Mais heureusement que nous avons cette trésorerie, cela nous permettra de commencer la nouvelle saison serein, la FFP est pérenne au moins pour 1 saison et nous pouvons payer notre salariée.

Donc difficile de faire un prévisionnel pour la saison à venir...

Vote du bilan financier :

Pour à l'unanimité.

Avec 8voix/10

Th. JULIEN : est-ce que la FFP a fait une demande d'aide financière, comme évoqué lors de la dernière AG ?  
C. MEJASSON et L. CAPRON : le comptable a fait des démarches qui nous ont permis de ne pas payer de charges URSSAF sur quelques mois. Mais nous ne voulions pas faire des demandes d'aides que la FFP aurait dû rembourser, ultérieurement....

## 6. Point des commissions

F. COURAULT demande si la commission éthique peut prendre en compte une problématique liée aux réseaux sociaux.

L. CAPRON / C. MEJASSON : bien sur, qu'en cas de problème très grave, la commission peut éventuellement s'en charger. Mais, si ce n'est qu'un problème de « troll », il faut simplement savoir prendre de la distance sur toutes ces personnes qui aiment la polémique et qui ne font qu'alimenter des discussions stériles, des sujets auxquels ils s'auto-répondent.

D. CLEMENT : il est préférable d'avoir une adresse mail sur laquelle les gens qui veulent vraiment travailler peuvent écrire, au lieu de perdre du temps sur certains réseaux.

C. MEJASSON : pour mémoire, nous utilisons l'outil SLACK, au sein du comité directeur et il y a aussi un canal pour les ligues, je vous invite à l'utiliser toujours plus.

Les membres du bureau directeur sont toujours ravis de pouvoir assister aux AG des ligues, lorsqu'ils y sont conviés.

### Commission Arbitrage :

D. CLEMENT : Arrivée de 2 nouveaux membres : Julien VOURIOT et Delphine WAGNER, qui ont rejoint la commission déjà composée par F. DURIS ET D. CLEMENT.

Le coût d'une initiation arbitrage correspond au montant du déplacement et des frais de repas.

Création d'un powerpoint : « arbitre de table », qui sera disponible sur demande

Présentation du document par D. CLEMENT.

Th. JULIEN : nous avons attendu la commission pour une initiation, puis il y a eu le Covid et là plus rien, donc, à la rentrée, nous allons nous débrouiller de notre côté.

D. CLEMENT : pas de souci pour prévoir une formation à la rentrée.

F. COURAULT : difficile de contrôler les licences quand à la 1ere manche, les joueurs n'ont pas tous réceptionnés leur carte licence.

C. MEJASSON/ L. CAPRON : il y a une tolérance sur la 1ere manche, pour présenter sa licence.

Il est vrai que comme nous utilisons toujours les formulaires papier, cela prend plus de temps que si cela était digitalisé. Sujet sur lequel nous travaillons actuellement.

En effet, à partir du moment où cela sera possible d'avoir une licence instantanément, il n'y aura plus de problème.

C. MEJASSON rappelle aux membres du CD, que tous les documents créés dans le cadre des missions fédérales sont la propriété de la fédération et doivent alors être enregistrés sur le NAS de la FFP.

Cela permet une sauvegarde supplémentaire.

Pour les ligues, même si cela n'est pas obligatoire, cela vous permet d'avoir un accès par les membres de votre bureaux de n'importe où.

D. CLEMENT : mise à jour du powerpoint « Initiation arbitres terrain »

Projet 2021/2022 : la formation des arbitres et des formateurs arbitres

Th. JULIEN : est ce que la FFP va faire un geste pour les nouveaux arbitres ?

C. MEJASSON : oui, en effet, à parti du moment où une personne aura suivi l'initiation arbitrage, sa licence pourrait lui être offerte.

Rappel : un licencié arbitre ne peut jouer au paintball.

Il faudrait faire un référencement des arbitres.

### Commission Internet/communication

L. CAPRON : N. VITTORRI présente ses excuses, car son travail lui prends actuellement beaucoup de temps et il est indisponible aussi bien pour la ligue IDF, dans laquelle il était engagé, qu'au sein du comité directeur.

### Commission Formation :

1ere session de formation les 18, 19 et 20/06/2021 à Dreux, 7 participants :

2 Initiateurs

4 Fed.1

1 Fed.2

A venir, Toulouse, Macon et peut-être une session à Paris en novembre. Pour le moment il ne peut y avoir d'autre lieu de formation, qui dépendent des lieux d'habitations des formateurs.

### Mise à jour Fed1 :

Pour tous les diplômés de plus de 5 ans, session de recyclage prévue en septembre, en visio et probablement une autre en décembre.

Attention, à partir du 01/01/2022, si la personne n'a pas fait un recyclage, elle ne pourra plus être entraîneur fédéral, donc plus d'encadrement des plus jeunes, et devra repasser intégralement le Fed1.

Webinaire : cela a rencontré un franc succès l'an passé, nous allons donc renouveler l'opération. En principe, il y en a 3/an, et ils sont gratuits. Ils sont accessibles pour les Fed 1 et les Fed 2.

### Commission Jeunesse :

Travail effectué : dossier sur les voyages des plus jeunes pour les événements.

Diminution du nombre de jeunes à cause du Covid. Il faut de nouveaux entraîneurs fed 1, ce qui permettra d'accueillir aussi de nouveaux jeunes.

Prévision de faire la coupe de la fédération le week-end du 1<sup>er</sup> mai.

W. STEFANO : attention rappelle, n'autorisez pas un U16 a jouer en D4 ou plus, s'il n'est pas surclassé par la FFP. En cas d'accident grave, la responsabilité du club, et de la ligue pourrait être engagée.

Th. JULIEN : des parents de nos U16 sélectionne en EdF déplore le manque de communication.

Ch. PAUSE : en effet, à cause du Covid, nous n'avons pas osé faire de communication officielle, car nous ne savions pas comment cela se passerait pour un jeune qui aurait dépassé l'âge limite.

Il y a 2 semaines, l'EPBF a communiqué, par Facebook (nous n'avons même pas reçu l'information en direct), sur les EDF, qui se dérouleront à Chantilly les 02 et 03/09/2021.

Conditions pour les jeunes : pour cet event, U17 à 3vs3 – au lieu de U16 5vs5.

L. CAPRON : dès connaissance de l'information le pôle France s'est activé afin de savoir si la FFP pourrait engager les teams EDF. Il semble que cela soit ok pour les vétérans, les séniors, les femmes après quelques hésitations et les U17.

W. STEFANO : nous avons contacté tous les parents, suite à l'annonce des lieux et dates, fin de faire le point sur les présents.

C. MEJASSON : pour rappel, à ce jour les compétitions sont toujours interdites....

Th. JULIEN : pourquoi envoyer des teams EdF alors que l'EPF ne prends pas le soin de nous contacter et fait ça à l'arrache.

L. CAPRON : Est-ce qu'il y a un intérêt à envoyer une team de U17 en 3vs3, en calibre 68.

C. MEJASSON : de plus d'un point de vu logistique, il faut rapidement prendre une décision, car il faut commander des jerseys.

L. CAPRON : nous allons donc faire le point avec le pôle France afin de savoir s'il y a des teams qui participent à l'EPBF.

Ch. PAUSE : dans chaque ligue, il devrait y avoir une commission jeunesse, qui devrait remonter l'information à la commission Jeunesse Fédérale.

F. COURAULT : pourquoi, seules 2 teams/associations sont autorisées à jouer en U16 ?

W. STEFANO : certaines associations pourraient engager bien plus de teams U16, quand d'autres ne pourraient en présenter qu'une. Cela retirerait trop de chance de gagner pour les petites associations.

F. COURAULT : pourquoi en U16 c'est du 3Vs3 et non du 5vs5 ?

C. MEJASSON : car dans certaines ligues, il n'y aurait pas assez de joueurs pour composer une team.

Ch. PAUSE : de plus l'idée c'est la progression :

U16 : 3vs3 calibre 50

D4 : 3vs3 calibre 68

D3 : 5vs5

Etc...

Avec taille du terrain, adaptée à la pratique.

C. MEJASSON : vous pourriez décider, en ligue, d'un tournoi U16 en 5vs5, en parallèle du championnat régional et du CDF.

C. PAUSE : dans l'avenir, nous pourrions organiser un CDF en 2 fois, les adultes d'un côté et les plus jeunes de l'autre.

F. COURAULT : Existe-t-il un listing des clubs U16 ?

Ch. PAUSE : oui auprès de la FFP.

C. MEJASSON : il faudrait tenir à jour le calendrier des événements U16, entre autres, d'autant qu'en début de saison, nous demandons aux ligues de nous fournir leur calendrier.

Th. JULIEN : en ligue nous avons synchronisé notre Google drive avec le NAS de la FFP, ainsi dès qu'on « range » un doc sur le Google drive, c'est aussitôt classé sur le NAS de la fédération.

F. COURAULT : y a-t-il des rapprochements avec d'autres fédérations européennes ?

W. STEFANO : oui, en effet avec l'Allemagne et l'Italie, nous travaillons sur un dossier qui est proche de notre modèle fédéral. Pour les autres pays d'Europe, pour le moment pas de rapprochement possible car ils ne jouent qu'en calibre 68.

Le projet serait de créer une sorte de tournoi des 6 nations, en commençant avec 3 nations, probablement.

Ch. PAUSE : certains terrains accueillent plusieurs associations qui peuvent alors partager le Fed1, en faisant un contrat précisant les modalités.

Nous travaillons sur le format U12, en 2vs2, et/ou en faisant une sorte de biathlon.

F. COURAULT : un des clubs d'IDF fait jouer des U12 avec les gellyballs.

Ch. PAUSE : le fabricant préconise un âge minimum de 5 ans.

W. STEFANO : c'est une bonne alternative, pour le développement de notre activité.

Cependant notre assureur en l'état actuel de notre contrat, ne couvre pas cette activité, car ce n'est pas du paintball, au sens du décret sur la législation des lanceurs.

Pause repas de 13h00 à 13h30.

Arrivée de Chloé MAGNIER secrétaire de la ligue IDF et d'Arnaud LOBBRY président de la ligue Picarde.

Commission Loisir :

L. CAPRON : Duncan n'a rien mis en place, du fait du Covid, et attend de voir comment va se dérouler le début de saison.

Il a travaillé sur un partenariat futur avec UBISOFT, pour la sortie d'un nouveau jeu vidéo.

F. COURAULT : pourquoi la D1 ne commence qu'à la fin de l'hiver.

C. MEJASSON : très bonne transition. Car c'est justement un des points qui va être soumis aux ligues aujourd'hui.

C'est un souhait de la D1 de suivre un calendrier civil, pour suivre celui du championnat NXL. Cela a créé un grand bazar.

F. COURAULT : comment redynamiser les adultes ?

C. MEJASSON : c'est aussi un point qui doit être abordé ce jour, raison pour laquelle la FFP vous a fait parvenir le projet fédéral de pré-saison.

L. CAPRON : quelles sont les ligues qui savent précisément comment va se dérouler la saison prochaine ?

Ligue Picarde : nous avons fait un sondage, ils seront tous présents, la saison prochaine + des nouveaux.

Ligue IDF : nous avons fait l'AG, il y a une semaine, et environs 90% des assos et des licenciés seront présents.

Ligue Centre : il y a un doute sur une asso qui était déjà en difficulté la saison dernière. On risque de perdre 2 ou 3 teams.

Ligue Rhône-Alpes : cela va dépendre de cette AG ; de quand vont reprendre les activités sportives. La tendance est qu'environ 80% reviendront.

L. CAPRON : merci pour vos réponses. Pourquoi avoir posé cette question ? Tout simplement parce qu'en l'état actuelle des choses, il est totalement impossible de savoir comment cela va repartir en septembre....

On a très peu de visibilité sur le nombre de licenciés à venir....

Je compare souvent le paintball avec le foot américain, car il y a beaucoup de similitudes. Et au Foot am', ils fonctionnent en saison décalée :

Début de saison organisée sous la houlette de la FFP (date fixées par la fédération et plateaux fournis par la fédération) :

Plateau sportif : exercices en lien avec le sport

Plateau technique : 1h00 de snap / 1h00 de slide / etc....)

Puis creamage (phase de jeu : 4 contre 2 / snapshot / ....)

Et enfin matchs amicaux

Parfaitement convaincu du système pour nos jeunes, beaucoup moins pour les adultes.

Th. JULIEN : comment se déroulerait la suite de la saison (après les plateaux) ?

L. CAPRON : au lieu de faire des minis championnats, nous pourrions faire comme au foot am', un vrai championnat.

Th. JULIEN : on voit cela de façon utopique, comment faire l'ensemble des matchs sur une 1/2 saison ?

L. CAPRON : ok, j'entends. Quid des autres ligues ?

F. MARIE : vu que le projet nous avait été envoyé avec la convocation de l'AG, j'ai présenté le projet aux associations. Ce qui leur fait peur, c'est que cela soit imposé. Ils ont peur que cela « double » le calendrier. Pour ce qui est des grandes régions, c'est un non catégorique de leur part, ou sinon, les assos ne s'inscriront pas la saison prochaine....

C. MEJASSON/ L. CAPRON : rien n'est imposé puisque ce sont les ligues qui votent.

F. MARIE : ce qu'ils veulent c'est plus de matchs et pas des entraînements, ça n'est pas pour les adultes.

L. CAPRON : oui, j'entends.

N. SAVIN : ce projet c'est pour donner un cadre et veiller à ce que les évolutions soient identiques à l'échelle nationale.

Th. JULIEN : d'accord, mais par exemple, en Midi Pyrénées, J-Seb fait déjà cela. Pas besoin de nous imposer ce type de plateaux.

V. GALLARD : pour la compression du calendrier, je ne suis pas convaincu. La ligue Centre est petite, cela ne poserait pas trop de problème mais quid des plus grosses ligues ?

C. MEJASSON : il y aurait possibilité de faire des trainings interclubs.

V. GALLARD : oui ! C'est une très bonne idée.

L. CAPRON : Ok, donc pour les clubs adultes, pas possible à mettre en place, c'est trop compliqué. Mais pour les jeunes c'est très bien. La commission Jeunes va donc travailler sur le sujet.

Et la FFP pourrait laisser l'accès aux infos concernant les plateaux, pour les clubs qui font des journées portes-ouvertes, par exemple.

D. CLEMENT présente le travail fait sur le projet de pré-saison.

Th. JULIEN : c'est intéressant présenter ainsi, il faudrait transmettre l'information à toutes les ligues.

F. MARIE : transmettez-moi les docs, je les présenterai dans ma ligue.



V. GALLARD : super, j'aime beaucoup l'idée. Je vais proposer une journée de ce type, en début de saison, afin d'apporter un peu de technicité et de structuration.  
On ne soumet donc pas ce projet au vote.

L. CAPRON : merci à D. CLEMENT/ W. STEFANO et N. SAVIN pour le travail accompli.

Autre point à aborder : le redécoupage des régions, en grandes régions :  
Nord / Sud / Est / Ouest et Centre.  
Est-ce que cela vous paraît compliqué ?

V. GALARD : les gars ne suivront pas s'ils ont trop de bornes à faire.

F. MARIE : de plus cela peut générer beaucoup de frais (essence, péages...)

J. VOURIOT : Non.

S. DUPONT : Non

Th. JULIEN : les associations avaient l'air plutôt partantes, mais c'est le bureau qui n'est pas ok.

D. CLEMENT : créer une nouvelle compétition qui serait en parallèle de la saison régulière : la coupe des confédérations.

Elle serait gérée par un bureau de confédération, cela permettrait de redynamiser la saison.

Présentation de ce projet.

Th. JULIEN : l'organigramme semble un peu obscur, comme en D1, on ne sait pas trop comment cela fonctionne.

D. CLEMENT : rien d'obscur à cela, ce bureau serait, comme celui de la D1 sous la houlette de la FFP.

Cette compétition ne viendrait pas court-circuiter la ligue, car, les teams pourraient s'inscrire aux 2.

W. STEFANO : il faudrait que les participants soient obligatoirement inscrits en ligue pour pouvoir s'inscrire à cette compétition.

C. MEJASSON : ce projet devrait être peaufiné en CD avant d'être présenté en AG.

F. COURAULT : super projet, car cela apporte des matchs en plus, MAIS, cela ne doit pas dépouiller les ligues de leurs arbitres.

Th. JULIEN : c'est sûr, déjà qu'actuellement on se fait dépouiller, alors cela sera pareil avec cette nouvelle compétition....

L. CAPRON : on se rend compte que pour les ligues le ressenti n'est pas assez abouti. Donc nous allons continuer à travailler sur le sujet et nous vous le re-proposerons.

F. MARIE : Projet très intéressant et parfaitement abouti, beaucoup des associations de Rhône-Alpes seront ok.

Th. JULIEN : nous en avons déjà parlé, les assos étaient OK, mais pas le bureau de la ligue, pour des raisons pratiques.

C. MEJASSON : l'organigramme semble difficilement réalisable, par exemple.

W. STEFANO : si ce projet vous intéresse, vous pouvez nous contacter (N. SAVIN, D. CLEMENT ou moi-même) afin de travailler ensemble sur le sujet.

## 7 Questions diverses et clôture de l'A.G.

C. MEJASSON : la D1 est sous un calendrier civil, ce qui n'est pas des plus pratique. Il faut se poser la question du bien fondé de cette décision. L'idée serait que la D1 repasse sur le même calendrier que tous les autres formats.

D. CLEMENT a déjà soumis l'idée au groupe D1 Facebook.

F. MARIE : dans ma ligue, il y a 4 teams D1, je vais donc parler en leur nom.

Tous les joueurs ont pris leur licence sur la manche passée, au moins ceux qui ont fait la manche d'octobre 2020 ?

C. MEJASSON : oui, en effet, sinon, ils n'auraient pas pu participer.

F. MARIE : quid de ceux qui n'auraient pas pris leur affiliation/licence sur la(es) saison(s) précédente(s) ? Seront-ils autoriser à participer sur la saison 2021/2022 ?

C.MEJASON / L. CAPRON : la question c'est combien de teams composeront D1, cette saison ? Au début, il y a avait 10 teams, puis c'est passé à 16 et enfin à 20. Nous pourrions envisager de repasser à 16.

Par exemple l'association Paintball Club Tonton, ne s'est pas affiliée en 2019/2020, à cause du Covid et parce que comme le calendrier D1 ne commence qu'au 1<sup>er</sup> janvier, les asso trainent à s'affilier et licencier leurs membres.

Au sein de la FFP, on trouve que c'est un vrai problème !

Th. JULIEN : pour régler le problème, il faudrait imposer aux teams D1 de s'affilier et licencier leurs joueurs avant fin septembre. Comme tous les autres clubs.

L'ensemble de l'assemblée de présents : d'autant que si besoin, ils n'auront qu'à faire des transferts pendant le mercato. Ils peuvent tout à fait fonctionner en calendrier scolaire et faire leur championnat à partir de janvier. Cela réglerait bien des problèmes.

L. CAPRON : il ne faut pas oublier que s'ils avaient décidé de suivre le calendrier civil c'était pour se caler sur celui de la NXL. La D1, c'est la vitrine du paintball français dans le monde, donc leur calendrier ils ne le feront qu'en fonction des dates de la NXL.

Ils pourraient faire comment en IDF, où il y a un calendrier en 2 temps : de septembre à décembre le calendrier avec les dates bloqué, et un prévisionnel pour le reste de la saison. Puis les dates sont figées (avec des dates de secours) dès que la NXL pose ses dates.

C. MEJASSON : donc la commission D1 doit prévoir 6 dates, dont une de secours.

D. CLEMENT : oui, mais comment fait-on ?

L. CAPRON : comme on n'a pas de visibilité sur les dates de la NXL, mais que leur dates sont toujours sur les mêmes périodes, il faut bloquer des dates (x6) les envoyer aux ligues qui pourront faire leur propre calendrier. Donc on oblige la D1 à s'inscrire en septembre avec 5 joueurs minimum.

F. MARIE : il faudrait que ce soit le bureau de la D1 qui bloque ces dates.

L. CAPRON : on a trop pris nos décisions en fonction de seulement 20% des joueurs D1.

Donc vote pour que la D1 repasse sur un calendrier scolaire avec obligation d'affilier et de licencier au moins 5 joueurs avant fin septembre.

Pour : 5

Abstention : 2

Contre : 0

Donc c'est validé.

D. CLEMENT va transmettre les informations aux capitaines D1

C. MEJASSON : Rappel, comme évoqué plus tôt :

Tous les fichiers produits dans le cadre des missions fédérales sont les propriétés de la FFP et doivent être archivées dans le NAS fédérale.

Outil Slack pour fluidifier les communications

Les bonnes pratiques financières : toujours présenter un budget avant tout event

Possibilité que la FFP fasse une avance sur frais, afin d'éviter aux bénévoles de sortir l'argent de leur propre bourse.

Souhait de mettre en place un outil de gestion en ligne des licences. Et question sur licence Physique ou uniquement dématérialisée. Il semblerait qu'en 2022, cela devienne obligatoire.

Les ligues Midi-Pyrénées, Centre et IDF souhaitent faire partie des phases de test.

Th. JULIEN : quid des quote-parts ligue même si je me doute qu'avec les 2 saisons passées, ça ne sera pas pour tout de suite.

C. MEJASSON : rappel ; c'est quoi les quote-parts ligue ?

Dans le passé, les ligues centralisaient une partie du travail de la FFP, mais depuis quelques temps ce n'est plus vraiment le cas. Et de plus à partir de la saison prochaine, les licences seront envoyées directement aux associations et non plus dans les ligues. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines ligues conservaient les licences jusqu'à ce que les associations concernées les reçoivent. Or avec le Covid et les confinements certaines associations n'ont reçu leurs licences que très tardivement... et ça les joueurs ne le comprennent pas.

Th. JULIEN : il faut alors demander aux associations d'envoyer systématiquement une copie (mail), de leurs dossiers envoyés à la FFP, à leur ligue.

Pour mémoire, il est possible de demander à Sabine le fichier des licenciés d'une ligue, en la contactant directement. Dans le but de contrôler si les joueurs sont bien licenciés comme ils le disent, en début de saison, tant que les licences n'ont pas été expédiées. Et les ligues peuvent prendre la décision, en prévenant avant chaque début de manche, qu'en cas de fraude avérée (absence de licence reçue à la FFP) les points de la manche seront annulés, pour la team concernée.

D. CLEMENT : A. GENET (président de la ligue Poitou-Charentes, mais ligue dormante actuellement). Il n'a pas souhaité participer à l'AG, parce qu'il n'avait pas le droit de vote, mais à une dizaine de questions à poser :

« QUESTIONS :

1) *La communication FFP doit être améliorée. Elle se fait essentiellement par Facebook, pourquoi ne pas envoyer systématiquement des mails aux présidents des ASSOCIATIONS et pas seulement aux présidents de ligue concernant les sujets importants (CDF, Coupe de la Fédération, recyclage FED1, compte rendu...)?*

2) *Le droit de vote lors des AG est réservé aux présidents des ligues affiliées, je peux comprendre ce choix s'il y avait 10 assos et 1 ligue par région mais dans mon cas je suis le seul club affilié en Poitou-Charentes. Pourquoi ne pas exceptionnellement faire une dérogation pour ce genre de cas ?*

3) *Annonce FED2, publication Facebook le 21 mai pour un début de formation le 18 juin. Un mois pour trouver 500€, réserver son logement et assimiler la théorie. Un peu court non ?*

4) *Je constate que Fanatic Paintball n'est pas affilié alors que son responsable siège dans une commission, pourquoi ?*

5) *Fin février, j'apprends, par une asso non licenciée, la tenue probable d'un Open de France (annonce présente sur le site FFP mais aucune communication par mail). Souhaitant y participer, ces joueurs me demandent des créneaux d'entraînement sur notre terrain. Je leur ai fait remarquer qu'il fallait être licencié pour y participer. Ils m'ont répondu qu'ils le feraient le moment venu. J'ai donc pris contact avec la FFP qui me confirme qu'ils peuvent prendre une licence avant cet événement. Donc, si je suis cette logique, pourquoi je m'embête à affilier tous mes joueurs et mon club, sachant qu'il n'y a aucune autre asso, aucune ligue et aucun événement dans ma région alors qu'il suffirait que je prenne 5/6 licence à la dernière minute pour participer à ce genre d'événements ? Comprenez que ça peut être frustrant de voir une autre asso qui ne s'investit plus dans le paintball, obtenir si facilement sa place à une compétition fédérale et rentrer en concurrence avec une asso affiliée qui bataille depuis des années pour développer le paintball dans sa région.*

6) *Une commission « Relation avec les professionnels » a été créée. Quel est son rôle exactement ?*

7) *Goodies FFP : même plus un autocollant avec les licences, j'ai fait une demande pour acheter une bannière mais plus de stock (on me dit de me débrouiller pour la faire). En revanche l'idée du calendrier est sympa.*

8) *Pour les U16 et U19 sans ligue il existe la Coupe de la Fédération, y a-t-il quelques choses pour faire jouer des plus de 19 ans sans ligue ?*

9) *Cette saison, il n'y a que 9 ligues d'affiliées et la région nouvelle Aquitaine est un désert paintballistique (3 assos et 2 pro). J'aimerais bien relancer cette ligue mais un coup de main serait bienvenu.*

10) Depuis 2016, le nombre de licences loisir est en chute constante. Pour moi il faut que ce soit aux pros d'en vendre, ils accueillent plus de personnes qu'une simple asso. Mais il faut leurs donner l'envie d'en vendre, il faut avoir un intérêt (je sais que vous n'aimez pas ce mot). Si je me fie à ce qu'il est écrit sur le site, affilier sa structure coute 80€ et la FFP fait 5€ d'avoir par licence à valoir sur l'adhésion de l'année suivante. Si je comprends bien, dès qu'un pro a vendu 16 licences loisirs, son adhésion pour l'année suivante est payée. Donc pourquoi en vendre plus puisque qu'il n'y gagne rien ? Pourquoi ne pas leurs proposé un pourcentage sur leurs vente de licences ? »

Réponses :

Question1= Oui ce sera fait.

Question2= Non c'est infaisable c'est un point statuaire et législatif

Question3= effectivement à cause du Covid. Sur les prochains ce sera fait.

Question4= Il a payé son affiliation, c'est juste qu'il n'a pas rempli et renvoyer le formulaire.

Question 5= l'open est fait pour mettre à disposition des évènements aux non-affiliés pour que la saison suivante ils s'affilient, il faut le voir comme une opération commerciale de la fédération.

Question6= il a payé son affiliation pour cette saison, mais comme il crée un syndicat des professionnels du paintball et qu'il a beaucoup travaillé sur le fait de convaincre des professionnels qui étaient anti fédération avec pas mal de réussite, il n'a toujours pas pris le temps d'envoyer des documents manquants.... Mais techniquement, il est affilié.

Question7= le fournisseur avait énormément augmenté ses prix, donc la fédé n'a pas refait de drapeaux tout simplement, sur ce fait nous allons travailler avec d'autres fournisseur et surement en refaire pour cette prochaine saison. Pour mémoire il est possible demander le logo de la FFP en HD pour faire vos propres supports, quant aux, une nouvelle commande a été passé il y a quelques semaines, afin d'en envoyer avec les licences la saison prochaine.

Question8= des projets sont mis en places tu en verras bientôt la publication.

Question 9= quel genre de coup de main souhaites-tu ? La FFP est toujours prête à aider.

question10= Bonne idée cela avait été fait par le passé. C'était limité aux licences loisir uniquement des créations de licence pas les renouvellements. Il n'y a pas eu de communication sur le sujet de la part de la fédération. En gros le pourcentage était de 20% à l'époque.

F. MARIE : avons-nous de la visibilité sur les dates de reprises des compétitions ?

C.MEJASSON/ L. CAPRON : aucune information, les derniers décrets datent de mai et pour le moment aucune compétition autorisée. Seuls les entrainements sont autorisés.

L. CAPRON : les communiqués de presse à la télévision, n'ont aucune valeur tant que le décret n'est pas sorti et on a vu tout au long de la saison que parfois il y a eu des communiqués puis des contre communiqués....

F. MARIE : attention les responsabilités des présidents de ligues seront engagées en cas des soucis.

V. GALLARD : si je comprends bien je fais un calendrier avec plein de dates optionnelles et on fera en fonction de la pandémie au fur et à mesure...

L. CAPRON / C. MEJASSON : tout à fait.

L. CAPRON : merci à tous les participants. Il ne faut rien lâcher, on va relancer la machine.

Fin de réunion : 17h10

Président de la FFP  
Laurent CAPRON

Secrétaire de la FFP  
Nathalie SAVIN